

N°635 – 12/01/2023

## La CFDT appelle à la mobilisation le jeudi 19 janvier « 64 ans, c'est non ! »

Le gouvernement vient d'annoncer officiellement que les Français et Françaises devront désormais travailler jusqu'à 64 ans ! Mobilisons-nous contre cette réforme et signons la pétition intersyndicale. N'oubliez pas d'envoyer [votre déclaration d'intention](#) de faire grève à l'IEN **avant lundi soir**.

**Cette mesure est brutale et profondément injuste.** Elle va contraindre des millions de personnes à travailler plus, sans gagner plus. Ce sont les salariés qui ont commencé à travailler tôt et/ou qui ont souvent des carrières modestes qui vont payer le prix de cette réforme. Pire, il n'y a pas de problème dramatique de financement de notre système de retraites qui justifie une telle mesure.

### **Les enseignants sont les grands perdants de la réforme des retraites.**

– Ceux qui sont reçus au concours externe de **professeur des écoles** sont âgés de 28 ans en moyenne ! Avec la réforme des retraites, ils vont devoir cotiser pendant 43 ans. Donc  $28 + 43 = 71$ .

**En clair** : ils devront travailler jusqu'à 71 ans pour avoir une retraite à taux plein !!!

Les professeurs des écoles pourront choisir de partir à la retraite à 64 ans. Dans ce cas, ils auront cotisé seulement 36 ans. ( $28 + 36 = 64$ )

Ils subiront alors une décote énorme car il leur manquera 7 ans de cotisation. Ils auront une retraite très faible.

– Pour les **professeurs de collège et de lycée**, ce sera encore pire.

Ceux qui sont reçus au concours externe de professeur de collège et de lycée sont âgés de 28,4 ans en moyenne !

[Le communiqué intersyndical](#)

## RÉFORME DES RETRAITES

# NON AUX 64 ANS !

[La pétition « Non aux 64 ans »](#)

**MOBILISATION INTERSYNDICALE LE 19 JANVIER 2023**

**RENDEZ-VOUS A 14 H DEVANT LA PRÉFECTURE D'ÉPINAL**

L'article pour retrouver l'intention de faire grève. [Le lien](#)

## Départ à la retraite des PE : le Sgen-CFDT sera-t-il enfin entendu ?

Actuellement la loi impose aux professeurs des écoles un départ à la retraite au 31 août. Ce sont les seuls actifs et surtout actives à ne pas pouvoir choisir leur date de départ en retraite. Depuis plusieurs années, le Sgen-CFDT revendique la fin de cette exception injuste. [Lire la suite](#)

## FAQ réforme des retraites 2023 : les réponses à vos questions

Retrouvez les réponses à vos questions concernant la réforme des retraites présentée par la Première ministre le 10 janvier 2023 : âge légal, durée de cotisation, système par répartition, par capitalisation, le compte professionnel prévention, le dispositif carrière longue... [La foire aux questions](#)

## Rentrée scolaire 2023 dans le 1er degré



**Pour les Vosges, un groupe de travail concernant la carte scolaire se tiendra le 19 janvier prochain.** Envoyez nous  **votre fiche de liaison** avec vos chiffres d'effectifs, [téléchargez-la ici](#)

## Temps partiel – rentrée 2023

La circulaire temps partiel et ses annexes pour les enseignants du 1er degré public du département des Vosges a été publiée sur *Partage*.

Les demandes d'exercice à temps partiel et de réintégration à temps complet devront être transmises à l'aide des formulaires en ligne sous couvert de l'IEN au plus tard **le 6 mars 2023**. [La circulaire et les annexes](#)

## Congé de formation professionnelle – rentrée 2023

La note congé de formation et ses annexes pour les enseignants du 1er degré public du département des Vosges a été publiée sur *Partage*. Le formulaire de demande est à transmettre à l'IEN accompagné d'une lettre de motivation pour **le 6 mars 2023**. [La note](#)

## Appel à candidature formation CAPPEI 2023/2024

Un appel à candidature formation CAPPEI 2023-2024 pour les enseignants des 1er et 2e degrés a été publié sur *Partage*. Le dossier de candidature est à retourner sous couvert de l'IEN à la DSDEN pour **le 27 janvier 2023**. [L'appel à candidature](#)

## Annonces sur la 6e : une communication politique qui ne passe pas

La liaison CM2-6ème a été présentée à juste titre comme un sujet majeur pour lutter contre les inégalités scolaires. Le Sgen-CFDT rejoint cette analyse et plaide **pour une relance des cycles**, en l'occurrence du cycle 3, qui avaient été mis sous le boisseau pendant le mandat précédent. Cette relance implique notamment de **traiter la question des temps de concertation et de leur reconnaissance**. [Lire la suite](#)

## Ecole maternelle : le Sgen-CFDT signe la tribune du forum maternelle

Le Ministre entend prochainement faire des annonces sur l'école maternelle. Le Forum maternelle auquel appartient le Sgen-CFDT entend faire entendre sa voix pour éviter que ces annonces ne viennent pas changer profondément le fonctionnement actuel de l'école maternelle. [Lire la suite](#)

## Bons plans

♦ **Carte CEZAM : Les cartes 2022 sont en vente au Sgen-CFDT** au tarif de 8.50 € pour les adhérents au Sgen, 4.50 € pour leur conjoint et 17 € pour les personnes non adhérentes au Sgen-CFDT. N'hésitez à nous contacter. Le site de CEZAM <https://www.cezam.fr/cezam>



**Restons en contact: SGEN-CFDT  
Vosges**

**Pour contacter les représentants du personnel :**  
Etienne ZINT, Isabelle ARTIGUE, Sonia  
PETETIN, Hervé LUCHIER, Damien  
KNIBIEHLY.

[88@sgen.cfdt.fr](mailto:88@sgen.cfdt.fr)

[4, rue Aristide Briand](#)

BP 334 88008 EPINAL CEDEX

03 29 82 00 82 ou 06 76 07 27 88

[En savoir plus →](#)

Adhésion: [Bulletin d'adhésion](#)

**Se syndiquer :**

**C'est nécessaire et c'est utile !**

Se syndiquer, c'est **un acte volontaire et individuel** qui concrétise la volonté de chacun d'être acteur et de ne pas simplement subir ses conditions de travail.

Il permet de s'organiser dans la durée pour: réfléchir et peser sur les différents dossiers, être accompagné dans ses démarches, se défendre ou aider des collègues exposés à l'autoritarisme ou autre agression ... Le Sgen-Cfdt envoie à chacun une information qu'il espère de qualité ; il en appelle à la responsabilité de chacun pour transformer sa sympathie en adhésion. **Rejoignez-nous !**

[En savoir plus →](#)